



Comment obliger mon ex a vendre notre maison ?

Par **clematite**, le **23/02/2015** à **21:03**

Bonjour ,mon ex concubin et moi avons acheté une maison il y a 9 ans à 50/50 .Nous nous sommes séparés il y a 2 ans et avons tous les 2 déménager. Le problème est que mr ne veut pas vendre cette maison et ne paye plus les échéances du crédit .J ai voulu vendre immédiatement mais il ne veut rien savoir. Je ne peux plus payer non plus ce crédit et les huissiers n arrete pas de m adresser des courriers ,apparemment la maison va bientôt etre saisi . Savez vous si je peux l obliger à vendre avant que cette saisie soit effective ?

Par **moisse**, le **24/02/2015** à **09:36**

Une seule solution: prendre un avocat et direction le TGI.

Par **aguesseau**, le **24/02/2015** à **09:52**

bjr,

si aucun des emprunteurs ne rembourse le crédit, votre créancier va sans doute faire une procédure de saisie immobilière afin de vendre la maison aux enchères qui sera vendue moins chère qu'une vente normale.

il est évident que votre intérêt est de vendre pour rembourser le crédit mais si votre ex ne veut pas.

cdt

Par **clematite**, le **24/02/2015** à **10:41**

bjr ,merci de vos réponses ,j ai contacter un avocat qui m 'a dit d'essayer de s'arranger à l'amiable ! et qu'il n'y avait aucun autre recours ,je suis dégoutée ! apparemment je vais devoir subir jusqu au bout :(